

Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre AAP

Arts appliqués

Arts appliqués, voie technologique

Le travail précédemment conduit entre l'élaboration du projet pédagogique d'une équipe à un niveau donné de formation et le projet d'établissement constitue un socle fertile pour fonder désormais une réelle mutualisation de ressources au regard d'objectifs communs à atteindre et de compétences transversales à acquérir.

De même que des projets professionnels d'élèves et étudiants pourront être conduits au sein de relations inter-établissements qui peuvent associer des techniques et pratiques complémentaires utilisant des plateaux techniques spécifiques.

ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS DE RESSOURCES et PRATIQUES COLLABORATIVES seront les maîtres mots pour les offres en arts appliqués et les domaines des métiers d'art et du design.

Dans la perspective prochaine de la réingénierie de la filière arts appliqués qui aura pour volonté de proposer des parcours de formation associant les pratiques en design comme en métiers d'art, les formateurs s'attacheront à créer des liens au sein du réseau d'établissements de Créteil ayant des formations Post-BAC .

L'organisation, les contenus, les dispositifs, les modes d'évaluation et la temporalité des séquences autour de thématiques définies, doivent être pensés au sein du projet de formation proposé par les équipes pédagogiques.

Arts appliqués, voie professionnelle

Les formateurs s'attacheront, dans une volonté affirmée, à proposer des réponses aux attentes et besoins des professeurs dans le cadre de la mutualisation et de l'actualisation de leurs pratiques notamment autour des problématiques sur les réformes, la généralisation de la culture du numérique, l'apprentissage porteur de valeurs citoyennes, l'engagement et l'accompagnement dans le métier.

Des formations permettront aux professeurs de :

- actualiser leurs connaissances sur des logiciels de traitement d'images ;
- s'enrichir de pratiques nouvelles autour d'usages d'outils numériques (tablettes, smartphones...) ;
- mener la nécessaire réflexion sur les valeurs de la République (travail autour de l'image, retour sur des contextes historiques).

Les formations relatives à l'accompagnement des enseignants nouvellement nommés dans l'académie et à la préparation aux épreuves du CAPL interne et de l'examen professionnalisé réservé d'arts appliqués Design et métiers d'arts seront maintenues.